



Roy McMurtry

## Morgentaler devra se défendre en appel

(D'après PC) — Le procureur général de l'Ontario a fait part à l'Assemblée législative, hier, de la décision du gouvernement d'interjeter appel de l'acquiescement du Dr Henry Morgentaler par un jury de six hommes et six femmes.

Le Dr Morgentaler était accusé d'avoir conspiré avec deux autres médecins pour pratiquer un avortement, dans une clinique de Toronto.

M. Roy McMurtry, qui est l'un des candidats dans la course à la succession du premier ministre William Davis à la tête du Parti conservateur de l'Ontario, a tenu à préciser que la décision d'en appeler était basée sur des points de droit et non sur la controverse qui entoure les lois sur l'avortement.

Il a signalé que l'acquiescement d'un homme qui a reconnu avoir enfreint la loi soulevait des questions fondamentales sur le rôle du jury dans le système judiciaire pénal.

« Si ce verdict n'est pas contesté, a déclaré M. McMurtry, la défense pourra, dans n'importe quelle cause, prétendre que la loi n'est pas juste et demander au jury de ne pas tenir compte de cette loi. Le procureur général devait décider avant le 7 décembre si la Couronne en appellerait ou non de l'acquiescement du médecin montréalais et de ses deux associés.

Le procureur général a ré-  
Voir page 12: Morgentaler

## Pas de culture physique, pas de culture

ALAIN DUHAMEL

Si elle n'avait indiqué son intention d'y tenir certaines activités de culture physique, la ville de Laval n'aurait pu mettre en chantier sa Maison des arts.

Car au Québec, la loi des cités et villes ne permet pas aux administrations municipales de construire et d'entretenir des équipements culturels tels des salles de spectacles, des salles d'exposition ou des galeries d'art.

Le problème s'est posé à l'administration municipale lavalloise lorsqu'elle a voulu, récemment, obtenir l'approbation du ministre des Affaires municipales au sujet d'un règlement d'emprunt pour la construction d'une Maison des arts à laquelle le ministre des Affaires culturelles avait accordé une subvention équivalente à la moitié des coûts de construction.

L'administration municipale se propose d'ouvrir au public vers la fin de 1985 une Maison  
Voir page 12: Culture

# Au moins 4 provinces sont prêtes à rouvrir la constitution pour accueillir le Québec



Brian Peckford

PAULE Des RIVIÈRES

OTTAWA — Les gouvernements — tous conservateurs — d'au moins quatre provinces anglophones sont favorables à la tenue de discussions constitutionnelles qui ouvriraient la porte à l'adhésion du Québec à la constitution canadienne.

À l'Ontario et l'Alberta, dont l'accord de principe était acquis, s'ajoutent maintenant Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick. MM. Brian Peckford et Richard Hatfield, les premiers ministres des deux provinces, étaient de passage à Ottawa hier pour participer à une rencontre des ministres responsables de la Condition féminine.

Interrogés sur les développements consti-

tutionnels, ils ont tous deux exprimé un intérêt certain, mais empreint d'une grande prudence, envers le rapprochement constitutionnel qui se développe entre Ottawa et Québec depuis l'arrivée au pouvoir à Ottawa du gouvernement conservateur de M. Brian Mulroney.

En ce sens, le premier ministre terre-neuvien, M. Peckford, est d'accord avec la tenue d'une réunion constitutionnelle au cours de laquelle les provinces se prononceraient sur les modifications à apporter pour satisfaire le Québec, mais seulement « en autant qu'il y a quelque chose de substantiel à discuter ».

« Tout dépendra du succès des discussions entre le gouvernement fédéral et celui du Québec », estime M. Peckford, qui trouve par ailleurs « très important que le gouverne-

ment fédéral s'assoie avec le Québec pour trouver un terrain d'entente ».

Quant au premier ministre du Nouveau-Brunswick, qui se trouvait lui aussi à Ottawa pour discuter du dossier de la condition féminine avec les responsables des autres gouvernements (M. Lévesque était absent), il ne rejette pas du tout l'idée d'une réunion fédérale-provinciale sur la constitution, mais dit que cela dépend « à quel moment ». Il n'aurait pas d'objection à ce qu'elle ait lieu le plus vite possible. Et si M. Peckford veut que le dossier soit d'abord vidé avec le Québec, M. Hatfield, lui, est plutôt d'avis que toutes les provinces sont concernées.

Judi, à Québec, aura lieu le premier tête-à-tête entre le premier ministre du Québec,  
Voir page 12: 4 provinces



Richard Hatfield

## Lazure quitte l'Assemblée

« Nous sommes souverainistes », écrit Lévesque en réponse à la lettre de Camille Laurin

GILLES LESAGE

QUÉBEC — « Je crois sincèrement que nous sommes en marche vers un degré d'autonomie accrue, qui prendra la forme que commandera la réalité vécue », fait valoir le premier ministre dans une lettre à M. Camille Laurin, tandis qu'un septième ministre quitte le gouvernement Lévesque, où la recherche de la souveraineté était devenue le seul dénominateur commun. Il s'agit du ministre délégué aux Relations avec les citoyens, M. Denis Lazure, qui quitte non seulement son

poste ministériel, mais également son siège de député de Bertrand, sur la Rive-Sud de Montréal.

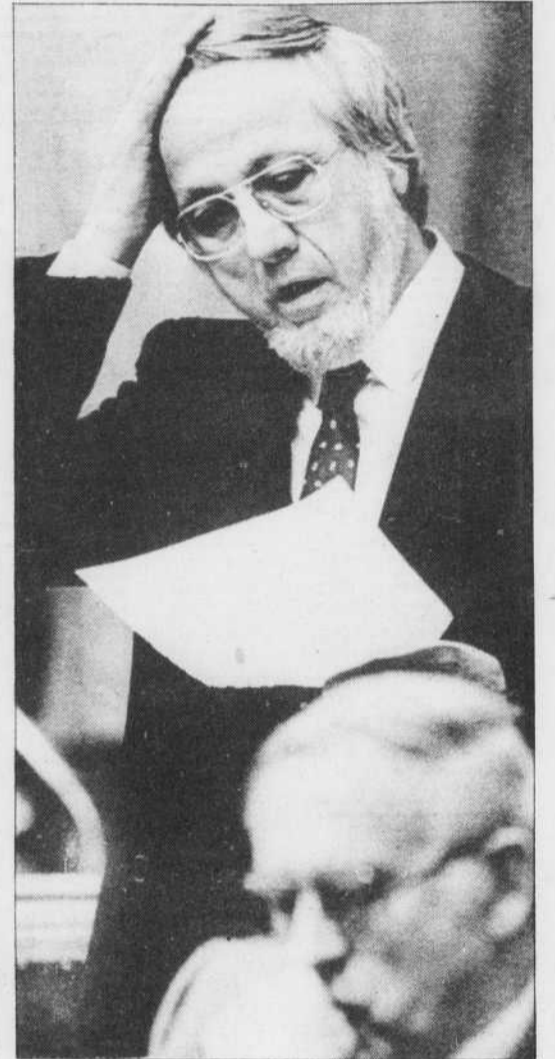
Le ministre, qui était en mission en Union soviétique lorsque la crise interne a éclaté au PQ, il y a deux semaines, suit ainsi la trace de M. Jacques Parizeau, qui a aussi abandonné toutes ses fonctions publiques. Deux autres anciens ministres, Mme Denise LeBlanc-Bantey et M. Jacques Léonard, siègent désormais comme indépendants, avec les députés Pierre de Bellefeuille et Jérôme Proulx, tous quatre demeurant toutefois membres du PQ, du moins jusqu'au congrès du

19 janvier. Trois autres anciens ministres, Mme Louise Harel, MM. Gilbert Paquette et Laurin, font encore partie du caucus ministériel.

La défection attendue de M. Lazure, l'un des 13 signataires du manifeste sur « la nécessaire souveraineté », met un terme pour le moment à l'hémorragie ministérielle, causée par la décision de M. Lévesque de mettre la souveraineté en veilleuse lors du prochain rendez-vous électoral. Les six autres se sont tous rangés, avec plus ou moins bonne grâce, jusqu'à la mi-janvier.

Dans sa lettre, que LE DE-

VOIR publie en page 11, le premier ministre écrit à son ancien vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales que son attitude n'aurait pu « qu'entretenir l'insupportable ambiguïté qui risquait de paralyser à terme toute notre action politique, en nous invitant à jouer sur les mots, dans un clair-obscur carrément inadmissible pour nos concitoyens et nos concitoyennes ». Il ne saurait, dit-il, ni accepter ni défendre la méfiance ou la tentation de manipulation concernant le concept d'élections référendaires plus ou moins déguisées.  
Voir page 12: Lazure



Dans sa lettre de démission, le Dr Denis Lazure a déploré la mise en veilleuse de l'option souverainiste tout en évoquant sa crainte de l'érosion des programmes sociaux universels.

## L'accident industriel le plus meurtrier de l'histoire Le bilan s'élève à 1,200 morts

BHOPAL (d'après AFP, AP, PC et Reuter) — Plus de 1,200 personnes, selon un bilan provisoire, ont trouvé la mort à Bhopal, dans la plus grosse catastrophe survenue en Inde, la fuite d'un gaz toxique, a-t-on appris hier de source officielle. Il s'agit de l'accident industriel le plus meurtrier de tous les temps.

Il survient deux semaines après l'explosion d'une usine de gaz qui a fait 452 morts à Mexico et il faut remonter à 1921, avec l'explosion dans une usine de produits chimiques à Oppau, en Allemagne, pour trouver un bilan comparable: 561 morts.

Deux médecins de Bhopal ont déclaré à l'AP qu'ils avaient dénombré 500 cadavres dans les principaux hôpitaux de la ville et 500 autres dans ceux des banlieues.

En tout état de cause, selon les autorités, 200,000 personnes, soit le quart des habitants de Bhopal, ont été touchées à des degrés divers par la catastrophe, 20,000 d'entre elles doivent être hospitalisées, et 2 à

3,000 se trouvent dans un état sévère.

Bhopal s'est transformée en ville fantôme hier. La plupart des bureaux et des boutiques ont fermé pour une journée de deuil. Dans les rues de cette cité pittoresque du XI<sup>ème</sup> siècle, plusieurs maisons n'ont pas encore ouvert leurs portes. Elles sont fermées de l'intérieur. Personne n'a encore été fait le décompte de leurs habitants, morts, surpris probablement dans leur sommeil.

Les principales victimes de cette catastrophe sont les enfants et les personnes âgées. On indique d'ailleurs de source hospitalière qu'au moins huit nouveau-nés sont décédés dans une maternité située à cinq kilomètres de l'usine.

À la tombée de la nuit, on repère de loin des lueurs. Les quatre crématoriums de la ville sont en pleine activité. « Dans celui-ci, nous avons brûlé près de 330 corps », déclare le responsable alors qu'il surveille la crémation de 73 cadavres que personne n'a réclamés.

« Nous allons tous les brûler ensemble », déclare-t-il, enjoignant un des ses ouvriers d'aller chercher du bois qui, selon lui, manque déjà.

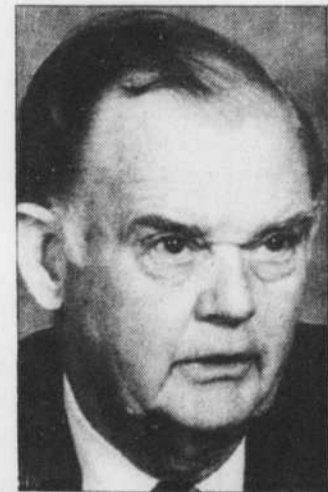
De leur côté les ouvriers municipaux ramassent les innombrables carcasses de chiens, chevaux, chèvres, et vaches qui jonchent les abords de l'usine, située dans un quartier populaire de Bhopal.

Dans les cimetières musulmans, les fossoyeurs creusent sans relâche des tombes. Un tailleur déclare qu'il a déjà cousu 125 kaffan, le drap dans lequel on enveloppe les musulmans.

Les sauveteurs continuaient de retrouver des cadavres 36 heures après la fuite de méthyl isocyanate qui, en s'échappant  
Voir page 12: Le bilan



Les cadavres des victimes s'entassent dans des morgues improvisées dans la ville de Bhopal, au centre de l'Inde, à la suite de la fuite d'un gaz toxique d'une usine de pesticides, filiale de la compagnie américaine Union Carbide. Selon un bilan provisoire, plus de 1,200 personnes ont trouvé la mort et quelque 20,000 autres ont été sérieusement indisposées par les émanations du gaz.



Jackson B. Browning

VIENT DE PARAÎTRE

## LA PARADE

Un roman émouvant et fort de Noël Audet

Des personnages qui s'agitent pour donner naissance à un projet grandiose, dans un univers tragi-comique, célébrant l'envers et l'endroit de la fête. Douze tableaux qui dessinent une fresque québécoise, où l'on rêve de pouvoir et d'argent, gagné comme par magie, et de bonheur automatique.



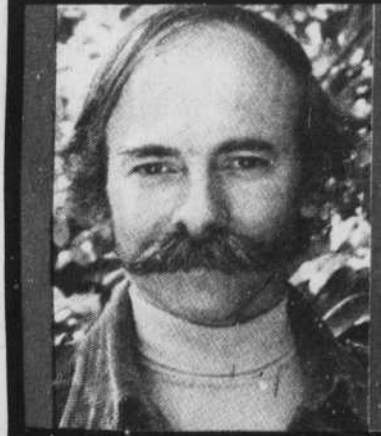
Tout cela serait bien triste s'il n'y avait aussi l'humour, où la fête dans le regard, et une grande tendresse pour Gabrielle, le bègue, Ti-Pop, maître des lumières, Thibaut le bricoleur et tous les autres personnages qui jouent les funambules entre leur cœur et leur passion de l'avenir.

226 p. 14.95\$

450 est, rue Sherbrooke, suite 390, Montréal Qc (514) 288-2371  
EN VENTE DANS LES BONNES LIBRAIRIES

Noël Audet  
LA PARADE  
roman

QUÉBEC AMÉRIQUE



Le RCM réclame une enquête

# \$ 42 millions de contrats sans approbation du conseil



Michael Fainstat

**ALAIN DUHAMEL**

Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), persuadé que le comité exécutif contrevient à la charte municipale, réclame auprès du ministre des Affaires municipales une enquête sur l'adjudication, depuis trois ans, de 200 contrats, d'une valeur de près de \$ 42 millions, sans l'approbation du conseil municipal.

Il s'appuie dans sa démarche sur un article de la charte de la Ville de Montréal limitant à \$ 25,000 la valeur d'un contrat que le comité exécutif peut adjudger sans l'approbation préalable du conseil municipal. « Ce véritable abus de pouvoir de l'administration a pour effet de priver le conseil, la population et l'opposition

de leur nécessaire droit de regard et de débat sur la question des fonds publics », affirme le RCM dans une communication qu'il a publiée hier, 24 heures avant d'entreprendre, au conseil municipal, l'étude du budget de l'année 1985.

Le conseiller Michael Fainstat avait déjà soulevé cette affaire l'an dernier à propos d'une vingtaine de contrats et demandé au vérificateur de la ville d'instituer une enquête.

Un relevé du RCM indique que le comité exécutif a ainsi adjudgé un contrat de \$ 8,7 millions en 1981, 23 contrats d'une valeur de \$ 3,5 millions en 1982, 70 contrats d'une valeur de \$ 8,8 millions en 1983 et à la mi-novembre de cette année, 119 contrats d'une valeur de \$ 20,7 millions.

Le vérificateur de la ville, M. Guy A. Trudel, a proposé depuis plusieurs

amendements à la charte relatifs à la gestion financière. Le comité exécutif a constitué un comité de travail afin de revoir toutes les dispositions de la charte municipale à ce sujet. Dans son dernier rapport annuel, le vérificateur de la ville fait allusion à un rapport devant être déposé au plus tard cet automne.

« Nous apprenions récemment, lit-on dans la communication du RCM, que le rapport final ne saurait être prêt avant au moins un an et demi. Le RCM rappelle que même s'il est souhaitable qu'une étude plus générale soit poursuivie, il ne s'agit pas là de sa demande originale qui ne visait qu'à faire clarifier les obligations contenues dans la charte. Il y a même lieu de se demander si le comité exécutif n'essaie pas de noyer le poisson. »

Le RCM est d'autant plus convaincu de l'abus de pouvoir du comité exécutif qu'il a sollicité auprès d'un bureau d'avocats de Montréal une opinion juridique dont les conclusions contredisent l'avis du Service du contentieux municipal à ce sujet. La discrétion du comité exécutif, selon cette interprétation, ne peut excéder \$ 25,000 sans quoi l'adoption du budget reviendrait, aux yeux du RCM, à lui donner « un chèque en blanc ».

L'administration municipale prétend qu'elle peut adjudger des contrats aux fins prévues dans le budget adopté par le conseil municipal aussi longtemps que les crédits demeurent disponibles et que l'adjudication suit la procédure des appels d'offre publics.



Guy Trudel

Le projet Cadillac Fairview

## Le comité exécutif poursuit son étude

Le comité exécutif de Montréal a entrepris cette semaine l'étude du projet de la société Cadillac Fairview, avenue McGill College.

Le temps que met le comité exécutif à préparer sa recommandation au conseil municipal alimente entre temps diverses hypothèses sur la présentation d'un autre projet pour la construction d'une Maison de l'orchestre symphonique de Montréal.

Au point où le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, se propose de faire rapport, ce soir, à l'assemblée du conseil municipal, de l'évolution de ce dossier. Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) comptait lui en offrir l'occasion en l'interrogeant à ce sujet.

L'ordre du jour de l'assemblée du conseil, consacrée en bonne part à l'étude des budgets de l'administration municipale et des sociétés pararmunicipales ne comporte aucun projet de règlement sur le projet de

la société Cadillac Fairview.

La société Cadillac Fairview a déposé en octobre dernier un nouveau projet pour l'avenue McGill College, tenant compte des conclusions des audiences publiques et d'un comité consultatif institué à ses frais l'été dernier. Le projet, évalué à \$130 millions, comprend, outre une salle de concert de 2,600 places, une galerie de boutiques, une liaison en sous-sol avec le réseau souterrain du centre-ville et éventuellement un immeuble à bureaux.

Le promoteur immobilier, dans les échanges qu'il a eus avec les fonctionnaires municipaux et le maire de la ville, a acquis l'assurance que son projet, s'il ne soulevait plus d'objection des services municipaux, recevrait l'approbation du comité exécutif. Une note du Service d'urbanisme en novembre confirmerait la conformité du projet aux principales exigences municipales.



Jacques Grenier

### Dix-huit policiers et trois policières assermentés

Dix-huit policiers et trois policières composant le 35e contingent du Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal ont été assermentés hier. On reconnaît sur la photo les policiers Martine-Elaine Santerre, à gauche, et François Coiteux, ainsi que le président du comité exécutif de la CUM, M. Pierre Des Marais 11, et le directeur du SPCUM, M. André De Luca. Les nouveaux agents sont âgés de 20 à 27 ans et ont tous obtenu leur diplôme d'études collégiales en techniques policières avant de poursuivre leur perfectionnement à l'Institut de police du Québec. Pour maintenir ses effectifs, le Service doit embaucher au moins 250 nouveaux policiers par année.

L'affaire Métivier

## La SQ cède le dossier à la police de la CUM

**LAURENT SOUMIS**

La Sûreté du Québec a abandonné ses recherches, tôt en après-midi, hier, le long des berges de l'île Charon dans l'espoir de retrouver le cadavre du jeune Sébastien Métivier, âgé de 8 ans, disparu depuis maintenant 35 jours.

C'est ce qu'a confirmé au DEVOIR un porte-parole de la police provinciale, M. Denis Haché.

Plus tôt en après-midi, un autre porte-parole nous avait pourtant affirmé que les recherches se poursuivaient autour de l'île et nous avait invité à nous y rendre.

Une visite des lieux et quelques questions adressées aux ouvriers du ministère des Transports qui comptent parmi les rares occupants de l'île ont vite fait de nous confirmer l'évidence: les membres de la SQ avaient quitté l'endroit depuis un bon moment.

Interrogé plus avant, l'officier de service aux relations publiques n'a pas voulu préciser si les recherches dans les eaux du St-Laurent étaient définitivement abandonnées.

« Nous avons terminé de bonne heure aujourd'hui; demain est une autre journée », nous a-t-il déclaré.

claré.

M. Denis Haché a toutefois indiqué que « la police de la CUM reprend l'étude du dossier depuis le début de l'affaire ».

Alors que la Sûreté du Québec dirige l'enquête sur l'assassinat du compagnon de Métivier, Wilton Lubin, retrouvé sans vie dimanche, la police de la Communauté urbaine de Montréal coordonne toujours l'enquête en ce qui concerne le disparu.

La SQ, comme les autres corps policiers de la province, ne porte qu'assistance aux recherches.

En raison du mutisme affiché par les différents corps policiers sur cette affaire, les médias d'information ont peine à obtenir des détails sur les derniers développements de l'enquête, exception faite de la presse ludique et spécialisée dans les faits divers qui y vont de leurs hypothèses.

Le porte-parole de la police de la CUM se contente de rappeler que les sergents-détectives Réal Houle et Jean-Pierre Beaudet mènent encore l'enquête.

Pendant ce temps, la dramatique affaire Lubin-Métivier continue de préoccuper l'intérêt public et d'alimenter la une des quotidiens montréalais.

## Axworthy aurait fracassé son budget de \$ 900,000

TORONTO (PC) — Le bureau de l'ex-ministre fédéral des Transports Lloyd Axworthy aurait fracassé les limites de son budget annuel de \$ 1,2 million d'une somme frisant les \$ 900,000 et ce, en moins de six mois.

C'est ce que révélait le quotidien *Globe and Mail* de Toronto dans son édition d'hier, précisant que ce montant aurait été dépensé au cours des derniers mois du régime libéral.

Le journal torontois affirme en outre que le personnel de M. Axworthy atteignait à un certain moment 75 personnes, un chiffre de trois à quatre fois supérieur au nombre d'employés normalement à l'emploi d'un ministre fédéral.

Le *Globe and Mail* dit avoir obtenu de telles informations à la suite d'une décision prise au plus haut niveau par le gouvernement conservateur.

Tout en déclarant ignorer que les dépenses de son bureau aient été aussi élevées, M. Axworthy a soutenu auprès du journal avoir eu besoin de tout ce personnel afin de l'armer contre une bureaucratie dont il désapprouvait l'orientation sur certaines questions.

Le député du Manitoba, qui a déposé le portefeuille des Transports

pendant les 13 mois qui ont précédé la défaite des libéraux aux élections de septembre, a également alimenté la critique parmi les fonctionnaires de son ministère lorsqu'il a décidé de leur retirer la responsabilité de prendre la décision finale concernant les contrats les plus importants et de la réserver à son propre bureau.

Selon M. Axworthy, il était nécessaire de prendre une telle initiative afin de s'assurer que les sommes gouvernementales soient plus équitablement distribuées aux régions du pays qui ne font pas partie du triangle Toronto-Ottawa-Montréal.

Le journal mentionne à titre d'exemple que le bureau du ministre a rejeté coup sur coup les recommandations du ministère en rapport avec l'octroi de sept contrats d'une valeur oscillant entre \$ 159, \$ 386 et \$ 1,4 million.

Le *Globe and Mail* ne fait aucunement état de considérations partisans dans le choix des soumissionnaires pour ces contrats, mais soutient que le contrôle exercé par le bureau de M. Axworthy sur ces décisions faisait partie d'un projet politique global destiné à renforcer le Parti libéral dans l'Ouest du pays.

Tournée de trois jours au Canada anglais

## Bourassa veut davantage que la souveraineté culturelle

**MAURICE GIRARD**

(PC) — Le chef du Parti libéral du Québec (PLQ), M. Robert Bourassa, entreprend demain à Toronto une tournée de trois jours au Canada anglais pour discuter constitution et économie avec trois premiers ministres conservateurs.

Première étape d'une visite de toutes les capitales provinciales, cette tournée en Ontario, en Saskatchewan et en Alberta fournira l'occasion au chef libéral de sonder le terrain pour la reprise d'éventuelles négociations constitutionnelles — à laquelle il participerait comme premier ministre du Québec, s'il est élu aux prochaines élections générales — et de réclamer pour le Québec davantage que la souveraineté culturelle.

« Je n'ai jamais limité les revendications du Québec à la souveraineté culturelle, ce sont mes adversaires politiques qui l'ont soutenue », a affirmé hier dans une interview à La Presse canadienne M. Bou-

rassa, qui cite comme autre sujet de discussion l'économie. Mais il se garde bien de fournir des précisions puisque le programme économique et constitutionnel du PLQ, toujours en gestation dans les hautes instances du parti, ne sera rendu public qu'en janvier.

Quasi assuré que le Québec sera reconnu comme société distincte dans la constitution canadienne, M. Bourassa cherchera-t-il à obtenir d'importantes concessions provinciales en tentant par exemple de récupérer le droit de veto, qu'il promettait ultérieurement en campagne électorale? La question reste sans réponse.

Le chef libéral demeure très discret sur la nature des pourparlers et les propositions qu'il présentera à ses interlocuteurs. « Je vais examiner avec eux différentes options », s'est-il contenté de répondre. De la même façon, « il est trop tôt » pour entrevoir un appui formel de certains premiers ministres à ses démarches.

« Mon voyage est d'abord économique. Mais, devant les événements des derniers jours et des dernières semaines, il est inévitable que la question constitutionnelle soit abordée. Je ne me vois pas discuter de l'avenir du Québec à l'intérieur du Canada sans aborder cette question » a-t-il affirmé.

Au plan économique, plusieurs questions seront abordées pendant cette tournée: la croissance « presque exponentielle » du déficit canadien, le fonctionnement de l'union économique canadienne, la « nouvelle révolution industrielle », le rôle du Canada et des provinces dans le commerce international, la rivalité entre les provinces sur le plan économique et les politiques d'achat.

Dans sa tournée de trois jours, M. Bourassa

discutera avec des premiers ministres conservateurs en Ontario, en Saskatchewan et en Alberta. Des visites dans les autres capitales provinciales sont prévues l'année prochaine.



**RENAUD-BRAY**  
Jusqu'à minuit!  
7 soirs par semaine!

### COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS OU POUR DÉPOSER UNE PLAINTE D'EXPLOITATION OU DE DISCRIMINATION INTERDITES PAR LA CHARTE

**MONTRÉAL (514) 873-7618**  
**SANS FRAIS 1-800-361-6477**

POUR L'ESTRIE, L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, L'OUTAOUAIS, TROIS-RIVIÈRES, MONTRÉAL

**QUÉBEC (418) 643-4826**  
**SANS FRAIS 1-800-463-5203**

POUR LE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN, CÔTE-NORD QUÉBEC, BAS SAINT-LAURENT, GASPÉSIE, NOUVEAU-QUÉBEC

**NOUVEAUX NUMÉROS**

Commission des droits de la personne du Québec

Québec



Saviez-vous que la vodka est une création de la Pologne?

Saviez-vous qu'en Pologne on la fabrique encore aujourd'hui exclusivement à partir de seigle?

Saviez-vous qu'on peut acheter au Québec cette vodka importée pour le prix d'une vodka ordinaire?

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR  
**844-3361**

Témérité et imprudence, accuse Ryan

# Lévesque préfère la formule de retrait à l'absurdité du droit de veto

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Le droit de veto constitutionnel est une « absurdité fondamentale », autant pour le Québec que pour les autres provinces, et il vaut mieux pour le Québec mettre de l'avant une formule de retrait, avec pleine compensation financière.

C'est ce que le premier ministre a fait valoir à l'Assemblée nationale, hier, en réponse aux questions de l'opposition sur son entretien de demain avec le premier ministre Mulroney.

Le député libéral d'Argenteuil, M. Claude Ryan, a sursauté et a lancé à l'adresse de M. René Lévesque : « Il agit avec une souveraine témérité, une grande imprudence en se préparant à faire des propositions à M. Mulroney sur une question aussi fondamentale que la formule d'amendement canadienne, sans avoir jamais reçu aucun mandat de cette Chambre pour rejeter le droit de veto comme il le fait, sans même jamais avoir reçu un mandat de son parti là-dessus et où il n'y a jamais eu de débat de fond sur cette question. »

Plutôt que le droit de veto, M. Lévesque veut proposer à M. Mulroney de discuter de la « formule d'option »

(droit de retrait avec compensation financière), à laquelle huit provinces, dont le Québec, avaient souscrit en avril 1981.

Le député libéral de Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest, rappelle qu'en décembre 1981, pourtant, M. Lévesque avait proposé à l'Assemblée une motion mettant de l'avant soit le droit de veto, soit la formule des huit provinces.

M. Lévesque lui rétorque que, dès les années 60, il était opposé au droit de veto qui, selon lui, « fait partie de la légende ». « Ce droit de veto quel qu'il soit, réel ou irréel, reconfirmé ou non, est un instrument de paralysie pure et simple. » Et il s'en explique ainsi. Il peut arriver que d'autres provinces veuillent confier des pouvoirs et des responsabilités accrues à Ottawa, « acceptant une sorte d'unitarisme additionnel ». Il ne voit pas pourquoi le Québec devrait paralyser cette évolution.

Si tel était le cas, il y aurait risque, ajoute le premier ministre, « quant vient le moment où nous avons besoin de telle ou telle chose, parce que justement non seulement il y a une société distincte, mais aussi tout ce que cela comporte comme aspiration, que cela joue contre nous à notre tour et que le Québec lui-même reste paralysé par ce même droit de

veto ».

M. Ryan lui demande, « avant d'engager le Québec pour des générations », de se prêter à un débat où il pourrait, à l'Assemblée, répondre aux questions « auxquelles il a toujours refusé de répondre ». M. Lévesque répond qu'il est d'accord et en profite pour reprocher aux libéraux de « s'être braqués contre » sa résolution qui, en décembre 1981, visait à bloquer M. Trudeau. M. Ryan rétorque que M. Lévesque n'avait pas sollicité de mandat avant de signer, avec sept autres provinces, une formule d'amendement « où il n'était aucunement question de la reconnaissance du caractère distinct du Québec, où il laissait tomber le droit de veto sans qu'on n'ait jamais eu la chance de discuter la formule d'amendement dans cette Chambre ».

Le premier ministre a reconnu par ailleurs que le Québec perdrait \$200 millions en 1985-86 si la formule actuelle de péréquation n'est pas modifiée.

Il en discutera demain avec M. Mulroney, de même que du caractère distinct du Québec. « Le Québec est distinct, dit-il, sera toujours distinct... Ce qui serait impliqué, mais qui serait forcément un geste important, mais symbolique, ce serait que quelque part, dans des textes officiels, ce caractère distinct d'une nation, d'un peuple qui est unique en son genre en Amérique du Nord, pas seulement au Canada, se retrouve quelque part. »

Plus avant, M. Lévesque ajoute : « Au-delà de toute institutionnalisation de quoi que ce soit, le Québec, parce qu'il est le Québec, de toute façon est non seulement une force majeure, mais le sera toujours, qu'il soit à l'intérieur ou à l'extérieur de structures canadiennes, il sera toujours une présence majeure en Amérique du Nord. »

Pour sa part, le député libéral Herbert Marx, professeur de droit constitutionnel, n'en revient pas qu'aux yeux de M. Lévesque, le droit de veto et le droit de retrait soient équivalents. Le droit de veto est important pour le Québec, mais aussi pour tous les gouvernements, tandis que le droit de retrait ne donne pas de contrôle sur l'évolution des institutions fédérales.

Insatisfait des réponses de M. Lévesque, l'opposition se propose de revenir sur le sujet aujourd'hui et au cours des prochains jours. En plus du droit de veto, il y a d'autres questions en jeu : les droits fondamentaux et linguistiques, l'égalité des femmes et des hommes, et le reste.

Péto-Canada

# William Hopper comparaitra devant le comité fédéral des comptes publics

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — Le président de Petro-Canada, M. William Hopper, devra comparaître devant le comité des comptes publics des Communes pour y dévoiler toutes les informations sur la transaction par laquelle la société de la Couronne a fait l'acquisition de Petrofina, a annoncé hier le premier ministre Brian Mulroney.

Après avoir rencontré pendant plus d'une heure les chefs libéraux et néo-démocrates, MM. John Turner et Ed Broadbent, M. Mulroney a indiqué aux journalistes qu'il comptait ainsi maintenir la longue tradition parlementaire britannique voulant que les discussions du cabinet d'une administration ne puissent être mises sur la place publique par un gouvernement subséquent.

« Je n'ai rien à cacher directement ou indirectement mais je crois qu'il faut respecter la coutume parlementaire », a dit M. Mulroney, expliquant son refus de voir le vérificateur mettre le nez dans les dossiers de la précédente administration.

« C'est un précédent très difficile », a lancé M. Mulroney, refusant de s'engager à laisser au vérificateur général du pays, M. Kenneth Dye, l'accès au document de l'ancien cabinet Trudeau, s'il jugeait insuffisantes les informations qu'apporterait M. Hopper.

À la sortie de la réunion, le chef libéral John Turner a souligné qu'il réclamait depuis la fin de semaine dernière qu'un comité des Communes se penche sur la question. « Je respecte le problème constitutionnel de M. Mulroney, je pense qu'on peut régler cela en amenant Petro-Canada devant le comité », a-t-il dit.

Le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, fut cependant plus amère. Selon lui, le vérificateur, un personnage qui ne relève pas du gouvernement mais bien du Parlement, a le droit d'avoir accès aux docu-

ments d'un cabinet. « C'est à la racine même de son mandat », a soutenu M. Broadbent.

Le premier ministre a souligné qu'on « donnera ordre » à M. Hopper d'amener avec lui toutes les informations pertinentes « directes ou indirectes » touchant l'acquisition de Petrofina par Petro-Canada en 1981 au coût de \$1.46 milliard.

Si M. Dye jugeait insuffisantes les informations ainsi récoltées, « je suis prêt à le rencontrer pour qu'il me dise ce qui manque », a-t-il dit, ajoutant « qu'il est possible que toutes les

informations soient entre les mains de Petro-Canada ».

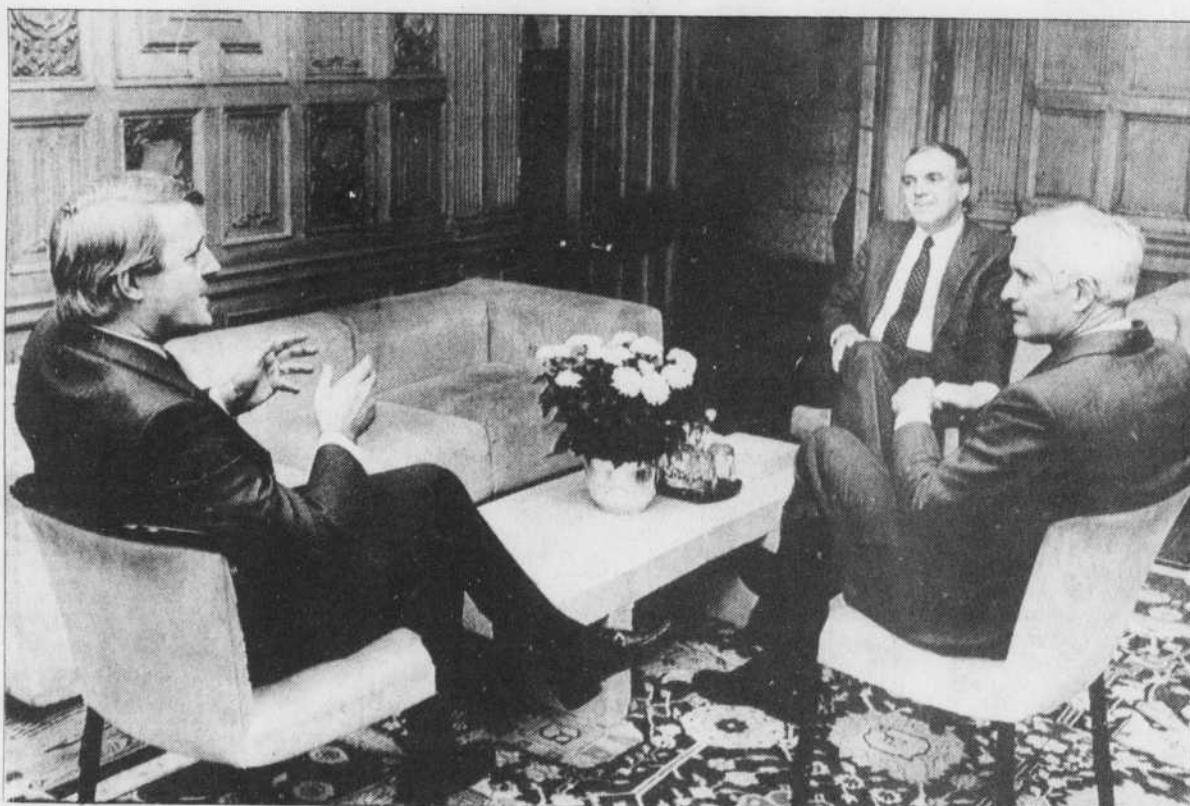
Depuis des mois le vérificateur général réclame qu'on lui donne accès aux documents du cabinet afin de déterminer si les contribuables n'ont pas payé trop cher pour la pétrolière belge.

Il cherche aussi à établir pourquoi la valeur des actions de Petrofina a grimpé de façon spontanée de \$90 à \$120 peu de temps avant que Petro-Canada annonce publiquement son offre d'achat.

Pour M. Mulroney des renseigne-

ments comme la valeur au livre des actions et celle des compagnies ne constituent pas des informations qui n'appartiennent qu'au cabinet.

En outre, les anciens ministres libéraux de l'Énergie, MM. Marc Lalonde et Jean Chrétien, pourraient bien être appelés à comparaître devant le comité des comptes publics. « Peut-être voudront-ils s'expliquer ou le comité voudra-t-il les entendre, cela me semble un moyen adéquat de clarification », estime M. Mulroney.



Le premier ministre Brian Mulroney a rencontré hier les chefs de l'opposition pour en venir à une entente dans l'affaire Péto-Canada

guérin l'éditeur qui édite

Radio-Canada

## Masse réaffirme que les coupures visent l'« administration » et non la « création »

MAINTENANT DISPONIBLE

Mon nouveau programme de français au primaire

Par un groupe d'enseignants

En vente dans toutes les librairies

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien des Communications, M. Marcel Masse, a indiqué hier devant un comité des Communes que les trois conseillers nommés par son gouverne-

ment pour surveiller l'administration des coupures de \$75 millions à la Société Radio-Canada étaient là pour veiller à ce que le couperet tombe au bon endroit.

« Ces nominations, a-t-il souligné, ont été faites dans le seul but de s'assurer que l'ensemble des restrictions budgétaires soient imposées dans l'administration et non pas dans la création. »

Pour le ministre, la Société Radio-Canada, qui a vu le jour sous un gouvernement conservateur, comme il aime le rappeler, « n'est pas dans le décor de l'industrie canadienne de la culture pour s'administrer » mais bien pour créer et produire pour le plus grand bénéfice des Canadiens.

M. Masse a-t-il aussi réaffirmé qu'il ne s'attendait pas à ce que la Société Radio-Canada se mette à couper dans ses productions, « pas plus que dans la créativité ». Le ministre a d'ailleurs promis, en réponse aux questions du

critique libéral des Communications, M. Marcel Prud'homme, que l'environnement actuel permettait maintenant au gouvernement conservateur de se pencher sur le mandat de Radio-Canada et « de le revoir ».

« Personnellement, a-t-il dit, j'estime que Radio-Canada a joué un rôle important dans la recherche de l'identité canadienne et que sans cette Société, je ne crois pas que la qualité du français serait ce qu'elle est aujourd'hui. »

Cette Société, a confié ensuite le ministre, qui reçoit dans une très forte mesure l'aide de l'État pour boucler son budget (plus de \$800 millions annuellement), doit parvenir à offrir aux parlementaires canadiens et à toute la population une plus grande transparence. « Les parlementaires, a rappelé M. Masse, peuvent et doivent poser toutes les questions et je comprends leur volonté de voir tous les détails de la gestion. »

Puisque son gouvernement a sans cesse répété depuis maintenant deux mois qu'il avait la ferme intention de collaborer davantage avec les provinces, le ministre des Communications a lui aussi répété que le dialogue « qui a si longtemps fait défaut entre les deux niveaux de gouvernement » devait reprendre dans les plus brefs délais et cela dans tous les domaines culturels.

« Il faut à tout prix, a-t-il dit, que cesse les dédoublements grâce à une collaboration avec les provinces. Nous devons déterminer avec les provinces les méthodes utiles au respect des priorités. »

Puisque la philosophie conservatrice, plus particulièrement celle du nouveau gouvernement canadien, compte pour une large part sur le secteur privé pour assurer la relance et la prospérité, le ministre des Communications veut maintenant parler de « l'industrie culturelle ».

# Bourbeau parle de 500,000 nouveaux emplois en... 20 ans

QUÉBEC (PC-Le DEVOIR) — Un éventuel gouvernement libéral pourrait peut-être créer 500,000 emplois nouveaux grâce à un programme en cinq points que le député libéral de Laporte, M. André Bourbeau, a rendu public hier.

Dans un document intitulé *Une nouvelle stratégie économique*, M. Bourbeau, qui est porte-parole de sa formation politique sur les questions industrielles et commerciales, propose une orientation qui aurait pour effet de réduire les impôts des particuliers, de comprimer les dépenses du gouvernement, de venir en aide à la PME, d'ouvrir l'économie québécoise sur le monde extérieur et de mettre la hache dans les sociétés d'Etat.

Le document produit par M. Bourbeau, le deuxième du genre, s'inscrit dans les travaux préparés à l'intention de la commission politique, qui soumettra plus tard les conclusions de ses recherches à une éventuelle réunion des membres du conseil général. C'est finalement le congrès d'orientation de février qui adoptera le programme final du parti.

En octobre dernier, le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, M. Reed Scowen, avait publié un premier document concluant notamment que le gel de salaire de tous les travailleurs du Québec aurait pour effet de créer 250,000 nouveaux emplois en deux ans. Essentiellement, la thèse de M. Scowen est à l'effet que la modulation salariale parviendrait à moyen terme à rendre le Québec concurrentiel.

Pour ce qui est du député de Laporte, M. Bourbeau, il propose une stratégie économique à long terme, ayant pour but ultime la création de 500,000 emplois, soit les 50,000 emplois requis pour absorber l'accroissement naturel de la population active et les 450,000 emplois requis pour combler le déficit structurel.

Selon le député de Laporte, seule une stratégie économique visant les 20 prochaines années et axée sur le long terme possède les chances de corriger la situation actuelle.

La première mesure prônée par le député Bourbeau est une baisse des impôts personnels des Québécois en les ajustant sur le taux d'impôt de l'Ontario.

Les Québécois, dit-il, versent au fisc 40 % de plus qu'en Ontario, soit environ \$1.2 milliard par an.

La parité pourrait être atteinte en quatre ans, croit le député.

Une telle mesure aurait coûté au trésor québécois quelque \$1.3 milliard si elle avait été accordée en 1983. Aussi, pour ne pas aggraver le déficit, elle doit s'accompagner d'une autre mesure essentielle, une compression des dépenses, ce que le député appelle l'instauration d'un « gouvernement parcimonieux ».

M. Bourbeau n'a pas été très explicite pour préciser dans quel

genre de dépenses un éventuel gouvernement libéral devrait s'abstenir. Il en a cité quand même quelques-uns :

« Nos professeurs sont mieux payés qu'en Ontario. Nos policiers aussi. Diane Dufresne a reçu \$400,000 pour un concert au Stade olympique. Le gouvernement ouvre une délégation commerciale à Toronto, une autre à Moncton puis à Ottawa. Les programmes d'assistance pour les PME se multiplient : bureaux régionaux, missions à l'étranger. Le gouvernement dépense \$6 millions par année pour le Centre des congrès. Radio-Québec embauche Pierre Nadeau et Michel Jasmin. La SAQ s'est dotée d'une des plus grosses usines d'emouteillage au monde. »

Selon M. Bourbeau, un « gouvernement parcimonieux » refléterait une attitude qui consiste à être « frugal » dans les dépenses et « exigeant » dans la productivité, « ce que soit pour le professeur d'université, le policier, l'avocat de l'aide juridique ou le concierge ».

Le député de Laporte a proposé également trois autres séries de mesures à incidence économique.

D'une part « mettre l'emphase sur l'établissement de conditions favorables à l'émergence de la PME », notamment par une politique fiscale favorable à la création de nouvelles entreprises et une politique de « faire faire » plutôt que de tout confier au secteur public.

D'autre part, le député propose une plus grande ouverture du Québec sur le monde en partant du principe que la survie culturelle des francophones n'est plus menacée. La politique d'immigration devrait être plus généreuse et les contraintes linguistiques moins fortes. « Montréal ne doit pas se situer comme la deuxième plus grande ville francophone au monde ; laissons cet honneur à Kinshasa », a dit M. Laporte.

Enfin, le député suggère une revue de toutes les sociétés d'Etat afin de les « rationaliser ».

« Ce sera un exercice délicat qui devra s'échelonner sur une vingtaine d'années », M. Bourbeau croit qu'on devrait analyser si les activités de ces sociétés « ne pourraient pas être accomplies de façon plus efficace si ces organismes étaient soumis aux contraintes du secteur privé ».

Le document préparé par le député de Laporte sera bientôt soumis à la commission politique du Parti libéral, qui en retiendra les éléments les plus valables avant de soumettre un projet de programme à une réunion spéciale des membres du conseil général du parti.

Au moins trois autres députés appuient avec enthousiasme le point de vue de M. Bourbeau. Ce sont MM. Daniel Johnson (Vaudreuil-Soulanges), Clifford Lincoln (Nelligan) et Pierre Fortier (Outremont).

14e colloque Augustin-Frigon

## ROBOTIQUE ET AUTOMATISATION FLEXIBLE

12 et 13 décembre 1984

organisé conjointement par

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL et NORTHERN TELECOM CANADA

- Où en est la recherche en robotique dans les universités et dans l'industrie ?
- Quelles sont les répercussions de la robotique dans la société et dans le milieu de l'éducation ?
- Avec la participation de dix conférenciers de renommée nationale et internationale.
- Participation du « père » de la robotique en France Georges Giralt (Laas, Toulouse)

Frais d'inscription pour les 2 jours: 225\$ Prix spécial pour les étudiants

Renseignements: (514) 340-4915

MON NOUVEAU PROGRAMME DE FRANÇAIS AU PRIMAIRE

GUIDE DU MAÎTRE ET CORRIGÉS

MAÎTRE 2 a/b

MAÎTRE 3 a/b

MON NOUVEAU PROGRAMME DE FRANÇAIS AU PRIMAIRE

GUIDE DU MAÎTRE ET CORRIGÉS

MAÎTRE 2 a/b

En vente dans les librairies: 4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 849-1112 Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél: (514) 677-6525 168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél: (514) 861-5647 4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 843-6241

## Le RCM réclame une enquête

# \$ 42 millions de contrats sans approbation du conseil



Michael Fainstat

### ALAIN DUHAMEL

Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), persuadé que le comité exécutif contrevient à la charte municipale, réclame auprès du ministre des Affaires municipales une enquête sur l'adjudication, depuis trois ans, de 200 contrats, d'une valeur de près de \$ 42 millions, sans l'approbation du conseil municipal.

Il s'appuie dans sa démarche sur un article de la charte de la Ville de Montréal limitant à \$ 25,000 la valeur d'un contrat que le comité exécutif peut adjudger sans l'approbation préalable du conseil municipal. « Ce véritable abus de pouvoir de l'administration a pour effet de priver le conseil, la population et l'opposition

de leur nécessaire droit de regard et de débat sur la question des fonds publics », affirme le RCM dans une communication qu'il a publiée hier, 24 heures avant d'entreprendre, au conseil municipal, l'étude du budget de l'année 1985.

Le conseiller Michael Fainstat avait déjà soulevé cette affaire l'an dernier à propos d'une vingtaine de contrats et demandé au vérificateur de la ville d'instituer une enquête.

Un relevé du RCM indique que le comité exécutif a ainsi adjugé un contrat de \$ 8,7 millions en 1981, 23 contrats d'une valeur de \$ 3,5 millions en 1982, 70 contrats d'une valeur de \$ 8,8 millions en 1983 et à la mi-novembre de cette année, 119 contrats d'une valeur de \$ 20,7 millions.

Le vérificateur de la ville, M. Guy A. Trudel, a proposé depuis plusieurs

amendements à la charte relatifs à la gestion financière. Le comité exécutif a constitué un comité de travail afin de revoir toutes les dispositions de la charte municipale à ce sujet. Dans son dernier rapport annuel, le vérificateur de la ville fait allusion à un rapport devant être déposé au plus tard cet automne.

« Nous apprenions récemment, lit-on dans la communication du RCM, que le rapport final ne saurait être prêt avant au moins un an et demi. Le RCM rappelle que même s'il est souhaitable qu'une étude plus générale soit poursuivie, il ne s'agit pas là de sa demande originale qui ne visait qu'à faire clarifier les obligations contenues dans la charte. Il y a même lieu de se demander si le comité exécutif n'essaie pas de noyer le poisson. »

Le RCM est d'autant plus convaincu de l'abus de pouvoir du comité exécutif qu'il a sollicité auprès d'un bureau d'avocats de Montréal une opinion juridique dont les conclusions contredisent l'avis du Service du contentieux municipal à ce sujet. La discrétion du comité exécutif, selon cette interprétation, ne peut excéder \$ 25,000 sans quoi l'adoption du budget reviendrait, aux yeux du RCM, à lui donner « un chèque en blanc ».

L'administration municipale prétend qu'elle peut adjudger des contrats aux fins prévues dans le budget adopté par le conseil municipal aussi longtemps que les crédits demeurent disponibles et que l'adjudication suit la procédure des appels d'offre publics.



Guy Trudel

## Le projet Cadillac Fairview

# Le comité exécutif poursuit son étude

Le comité exécutif de Montréal a entrepris cette semaine l'étude du projet de la société Cadillac Fairview, avenue McGill College.

Le temps que met le comité exécutif à préparer sa recommandation au conseil municipal alimente entre temps diverses hypothèses sur la présentation d'un autre projet pour la construction d'une Maison de l'orchestre symphonique de Montréal.

Au point où le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, se propose de faire rapport, ce soir, à l'assemblée du conseil municipal, de l'évolution de ce dossier. Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) comptait lui en offrir l'occasion en l'interrogeant à ce sujet.

L'ordre du jour de l'assemblée du conseil, consacrée en bonne part à l'étude des budgets de l'administration municipale et des sociétés par municipales ne comporte aucun projet de règlement sur le projet de

la société Cadillac Fairview.

La société Cadillac Fairview a déposé en octobre dernier un nouveau projet pour l'avenue McGill College, tenant compte des conclusions des audiences publiques et d'un comité consultatif institué à ses frais l'été dernier. Le projet, évalué à \$130 millions, comprend, outre une salle de concert de 2,600 places, une galerie de boutiques, une liaison en sous-sol avec le réseau souterrain du centre-ville et éventuellement un immeuble à bureaux.

Le promoteur immobilier, dans les échanges qu'il a eus avec les fonctionnaires municipaux et le maire de la ville, a acquis l'assurance que son projet, s'il ne soulevait plus d'objection des services municipaux, recevrait l'approbation du comité exécutif. Une note du Service d'urbanisme en novembre confirmerait la conformité du projet aux principales exigences municipales.



Jacques Grenier

## Dix-huit policiers et trois policières assermentés

Dix-huit policiers et trois policières composant le 35e contingent du Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal ont été assermentés hier. On reconnaît sur la photo les policiers Martine-Elaine Santerre, à gauche, et François Coiteux, ainsi que le président du comité exécutif de la CUM, M. Pierre Des Marais 11, et le directeur du SPCUM, M. André De Luca. Les nouveaux agents sont âgés de 20 à 27 ans et ont tous obtenu leur diplôme d'études collégiales en techniques policières avant de poursuivre leur perfectionnement à l'Institut de police du Québec. Pour maintenir ses effectifs, le Service doit embaucher au moins 250 nouveaux policiers par année.

## Tournée de trois jours au Canada anglais

# Bourassa veut davantage que la souveraineté culturelle

### MAURICE GIRARD

(PC) — Le chef du Parti libéral du Québec (PLQ), M. Robert Bourassa, entreprend demain à Toronto une tournée de trois jours au Canada anglais pour discuter constitution et économie avec trois premiers ministres conservateurs.

Première étape d'une visite de toutes les capitales provinciales, cette tournée en Ontario, en Saskatchewan et en Alberta fournira l'occasion au chef libéral de sonder le terrain pour la reprise d'éventuelles négociations constitutionnelles — à laquelle il participerait comme premier ministre du Québec, s'il est élu aux prochaines élections générales — et de réclamer pour le Québec davantage que la souveraineté culturelle.

« Je n'ai jamais limité les revendications du Québec à la souveraineté culturelle, ce sont mes adversaires politiques qui l'ont soutenue », a affirmé hier dans une interview à La Presse canadienne M. Bou-

rassa, qui cite comme autre sujet de discussion l'économie. Mais il se garde bien de fournir des précisions puisque le programme économique et constitutionnel du PLQ, toujours en gestation dans les hautes instances du parti, ne sera rendu public qu'en janvier.

Quasi assuré que le Québec sera reconnu comme société distincte dans la constitution canadienne, M. Bourassa cherchera-t-il à obtenir d'importantes concessions des gouvernements provinciaux en tant que par exemple de récupérer le droit de veto, qu'il prometterait ultérieurement en campagne électorale? La question reste sans réponse.

Le chef libéral demeure très discret sur la nature des pourparlers et les propositions qu'il présentera à ses interlocuteurs. « Je vais examiner avec eux différentes options », s'est-il contenté de répondre. De la même façon, « il est trop tôt » pour entrevoir un appui formel de certains premiers ministres à ses démarches.

« Mon voyage est d'abord économique. Mais, devant les événements des derniers jours et des dernières semaines, il est inévitable que la question constitutionnelle soit abordée. Je ne me vois pas discuter de l'avenir du Québec à l'intérieur du Canada sans aborder cette question », a-t-il affirmé.

Au plan économique, plusieurs questions seront abordées pendant cette tournée: la croissance « presque exponentielle » du déficit canadien, le fonctionnement de l'union économique canadienne, la « nouvelle révolution industrielle », le rôle du Canada et des provinces dans le commerce international, la rivalité entre les provinces sur le plan économique et les politiques d'achat.

Dans sa tournée de trois jours, M. Bourassa

discutera avec des premiers ministres conservateurs en Ontario, en Saskatchewan et en Alberta. Des visites dans les autres capitales provinciales sont prévues l'année prochaine.



**RENAUD-BRAY**  
Jusqu'à minuit!  
7 soirs par semaine!

## COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS OU POUR DÉPOSER UNE PLAINTE D'EXPLOITATION OU DE DISCRIMINATION INTERDITES PAR LA CHARTE

**MONTREAL (514) 873-7618**  
**SANS FRAIS 1-800-361-6477**

POUR L'ESTRIE, L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, L'OUTAOUAIS, TROIS-RIVIÈRES, MONTREAL

**QUÉBEC (418) 643-4826**  
**SANS FRAIS 1-800-463-5203**

POUR LE SAGUENAY-LAC ST-JEAN, CÔTE-NORD QUÉBEC, BAS SAINT-LAURENT, GASPÉSIE, NOUVEAU-QUÉBEC

**NOUVEAUX NUMÉROS**

Commission des droits de la personne du Québec

Québec

## L'affaire Métivier

# La SQ cède le dossier à la police de la CUM

### LAURENT SOUMIS

La Sûreté du Québec a abandonné ses recherches, tôt en après-midi, hier, le long des berges de l'île Charon dans l'espoir de retrouver le cadavre du jeune Sébastien Métivier, âgé de 8 ans, disparu depuis maintenant 35 jours.

C'est ce qu'a confirmé au DEVOIR un porte-parole de la police provinciale, M. Denis Haché.

Plus tôt en après-midi, un autre porte-parole nous avait pourtant affirmé que les recherches se poursuivaient autour de l'île et nous avait invité à nous y rendre.

Une visite des lieux et quelques questions adressées aux ouvriers du ministère des Transports qui comptent parmi les rares occupants de l'île ont vite fait de nous confirmer l'évidence: les membres de la SQ avaient quitté l'endroit depuis un bon moment.

Interrogé plus avant, l'officier de service aux relations publiques n'a pas voulu préciser si les recherches dans les eaux du St-Laurent étaient définitivement abandonnées.

« Nous avons terminé de bonne heure aujourd'hui; demain est une autre journée », nous a-t-il déclaré.

claré.

M. Denis Haché a toutefois indiqué que « la police de la CUM reprend l'étude du dossier depuis le début de l'affaire ».

Alors que la Sûreté du Québec dirige l'enquête sur l'assassinat du compagnon de Métivier, Wilton Lubin, retrouvé sans vie dimanche, la police de la Communauté urbaine de Montréal continue toujours l'enquête en ce qui concerne le disparu.

La SQ, comme les autres corps policiers de la province, ne porte qu'assistance aux recherches.

En raison du mutisme affiché par les différents corps policiers sur cette affaire, les médias d'information ont peine à obtenir des détails sur les derniers développements de l'enquête, exception faite de la presse ludique et spécialisée dans les faits divers qui y vont de leurs hypothèses.

Le porte-parole de la police de la CUM se contente de rappeler que les sergents-détectives Réal Houle et Jean-Pierre Beaudet mènent encore l'enquête.

Pendant ce temps, la dramatique affaire Lubin-Métivier continue de préoccuper l'intérêt public et d'alimenter la une des quotidiens montréalais.

# Axworthy aurait fracassé son budget de \$ 900,000

TORONTO (PC) — Le bureau de l'ex-ministre fédéral des Transports Lloyd Axworthy aurait fracassé les limites de son budget annuel de \$ 1,2 million d'une somme frisant les \$ 900,000 et ce, en moins de six mois.

C'est ce que révélait le quotidien *Globe and Mail* de Toronto dans son édition d'hier, précisant que ce montant aurait été dépensé au cours des derniers mois du régime libéral.

Le journal torontois affirme en outre que le personnel de M. Axworthy atteignait à un certain moment 75 personnes, un chiffre de trois à quatre fois supérieur au nombre d'employés normalement à l'emploi d'un ministre fédéral.

Le *Globe and Mail* dit avoir obtenu de telles informations à la suite d'une décision prise au plus haut niveau par le gouvernement conservateur.

Tout en déclarant ignorer que les dépenses de son bureau aient été aussi élevées, M. Axworthy a soutenu auprès du journal avoir eu besoin de tout ce personnel afin de l'armer contre une bureaucratie dont il désapprouvait l'orientation sur certaines questions.

Le député du Manitoba, qui a détenu le portefeuille des Transports

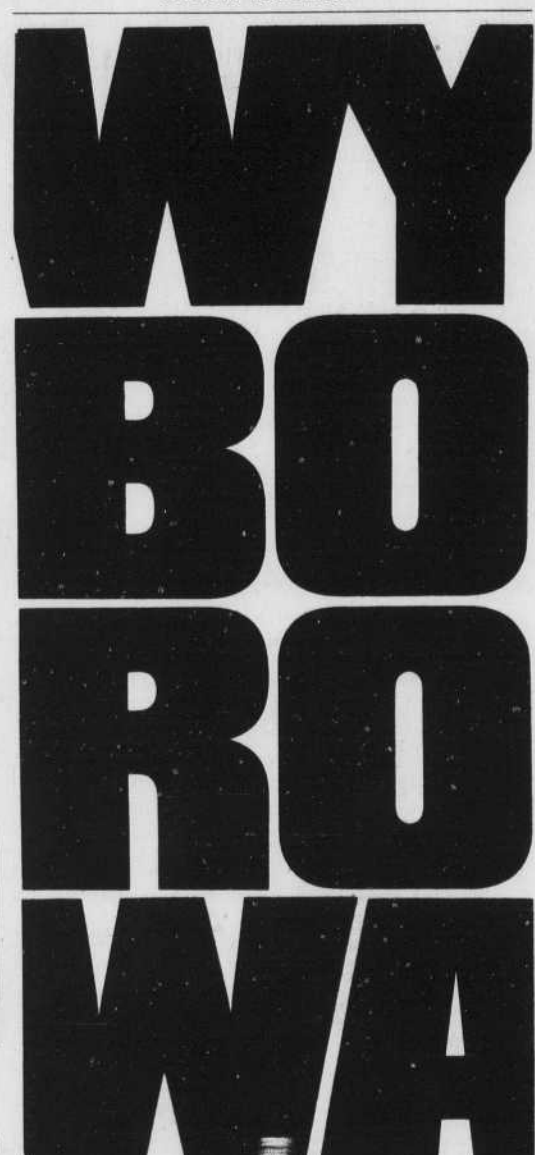
pendant les 13 mois qui ont précédé la défaite des libéraux aux élections de septembre, a également alimenté la critique parmi les fonctionnaires de son ministère lorsqu'il a décidé de leur retirer la responsabilité de prendre la décision finale concernant les contrats les plus importants et de la réserver à son propre bureau.

Selon M. Axworthy, il était nécessaire de prendre une telle initiative afin de s'assurer que les sommes gouvernementales soient plus équitablement distribuées aux régions du pays qui ne font pas partie du triangle Toronto-Ottawa-Montréal.

Le journal mentionne à titre d'exemple que le bureau du ministre a rejeté coup sur coup les recommandations du ministère en rapport avec l'octroi de sept contrats d'une valeur oscillant entre \$ 159, \$ 386 et \$ 1,4 million.

Le *Globe and Mail* ne fait aucunement état de considérations partisans dans le choix des soumissionnaires pour ces contrats, mais soutient que le contrôle exercé par le bureau de M. Axworthy sur ces décisions faisait partie d'un projet politique global destiné à renforcer le Parti libéral dans l'Ouest du pays.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR  
**844-3361**



Saviez-vous que la vodka est une création de la Pologne?  
Saviez-vous qu'en Pologne on la fabrique encore aujourd'hui exclusivement à partir de seigle?  
Saviez-vous qu'on peut acheter au Québec cette vodka importée pour le prix d'une vodka ordinaire?

## SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ Lazure

« Oui, nous sommes souverainistes, ajoute-t-il à M. Laurin, qui se demande si M. Lévesque y croit toujours. Et ce nous, qui désigne tous les membres et chacun des militants de notre parti, m'inclut sans détour et sans réserve. » Cette affirmation doit se retrouver là où elle doit être dans le programme du PQ: « à l'article UN qui, au lieu de traiter d'une élection parmi d'autres, doit exprimer plutôt notre raison d'être durable. Car si les scrutins se succèdent et passent, notre idée-force demeure. » M. Lévesque refuse « de mêler dans une même soupe électorale le jugement auquel nous devons nous soumettre, le programme du gouvernement des quelques années qui viennent et la question de la souveraineté qui n'aura pas de longtermes fini de se poser ».

Le président du PQ estime que l'attitude de M. Laurin et des autres démissionnaires risquerait de bloquer pour longtemps l'appétit de liberté collective du peuple québécois, pour le seul plaisir de faire le décompte des « votes pour la souveraineté », sans défense et sans crédibilité. « Cette souveraineté express, qui ne parvient pas à se débarrasser de sa triste aura de cassure, les Québécois n'en veulent pas. Notre souveraineté à moyen terme ? Peut-être. Probablement. Nous le souhaitons et, chaque fois que nous favorisons concrètement quelque progrès que ce soit, nous y travaillons. » M. Lévesque conclut à son « cher ami »: « à trop parler de la souveraineté de l'Etat, on en vient à faire oublier que c'est celle du peuple qui doit s'exprimer et se définir; que c'est de tous et chacun de nous, individuellement, autant que collectivement, dont il est question. »

Pour sa part, dans sa missive à M. Lévesque, qu'il a lue à l'Assemblée nationale, M. Lazure regrette que le chef du gouvernement n'ait pas utilisé son talent de conciliateur à arrêter une position qui n'aurait pas suscité l'éclatement du conseil des ministres. Pour lui, au lieu de reléguer aux oubliettes, pour une troisième fois, la raison d'être même du PQ, la lutte pour la souveraineté nationale devrait être active et greffée en permanence aux autres objectifs. « L'indépendance d'un peuple et le socialisme démocratique n'ont rien à voir avec un programme électoral qu'on peut modifier selon les sondages. Pour moi, ce sont deux piliers indissociables que je croyais être la base même et la raison d'être du PQ. »

« Depuis la dernière élection fédérale, votre empressement à renouer la pratique bien québécoise du bon ententisme m'a souvent rendu perplexe. » Le Dr Lazure craint notamment l'érosion des programmes sociaux universels et estime qu'il n'y a qu'une seule façon équitable d'en donner davantage aux plus démunis: aller en chercher plus auprès des nantis par le biais d'un système d'imposition débarrassé de ses abris fiscaux. Il aurait souhaité qu'un plus grand nombre de ses collègues épousent ses préoccupations sociales.

Pour moi, la recherche active de la souveraineté s'avérerait souvent, depuis quelque temps, comme le seul dénominateur commun avec l'ensemble du conseil des ministres. Il s'oppose à la dilution proposée par M. Lévesque, à ce virage idéologique contraire à la base même du PQ. Il est convaincu que tout parti fédéral ou fédéraliste ne peut servir les intérêts fondamentaux du Québec, et il se sentait à l'aise avec le programme péquiste, qui préconise l'indépendance du Québec et le socialisme démocratique. M. Lazure déplore qu'en dépit de ses efforts personnels, le gouvernement n'ait pas encore bonifié le régime de rentes du Québec, ce pour quoi il possède tous les outils nécessaires. Il déplore aussi que M. Lévesque n'ait pas institué un mécanisme permanent de concertation au plus haut niveau, soit celui du premier ministre.

En conférence de presse, M. Lazure comprend le désir de M. Lévesque de vouloir réparer les torts causés au Québec, mais il estime qu'il se prépare une grosse déception. Car à côté de MM. Mulroney et Marcel Masse, il y a dans le gouvernement conservateur des éléments réactionnaires comme les ministres Crosbie, Nielsen, et autres, dont les préoccupations sont à cent lieues des projets socio-démocrates du PQ.

Il prévoit consacrer les prochaines semaines à la préparation du congrès, faisant valoir auprès des militants le projet de résolution adopté la semaine dernière par ses collègues démissionnaires. Ensemble, ils veulent que les prochaines élections soient d'inspiration souverainiste, au lieu d'être d'inspiration fédéraliste, comme le souhaite M. Lévesque et les révisionnistes. Il quitte aussi l'Assemblée et le caucus parce que la divergence profonde porte plus sur une orientation du parti et son refus de suivre M. Lévesque dans sa nouvelle démarche électorale.

M. Lazure ne croit pas que M. Lévesque l'emporte facilement, car il pense que le président du PQ mésestime le degré de résistance des militants. Pour l'instant, il reste membre du PQ, mais il juge sympathique le projet de Coalition pour l'indépendance du Québec. Il ne comprend pas que M. Lévesque se soit livré pieds et poings liés à l'autre tendance au sein du gouvernement. A son avis, cette reddition n'était ni indiquée ni nécessaire. Concernant M. Pierre-Marc Johnson, il le remercie de son mot gentil et ajoute, moqueur: « Je pense que son affaire va bien, son étoile est bonne... » Mais il lui reproche, comme à M. Jules-Pascal Venne, d'avoir brisé le moratoire imposé par M. Lévesque, qui aurait

dû tenir compte du point de vue des orthodoxes et éviter l'éclatement du PQ.

A la suite de sa démission, une dizaine de ministres et députés des deux côtés de la Chambre ont rendu hommage à M. Lazure, mettant l'accent sur son souci constant envers les plus démunis de la société. Le premier ministre a révélé qu'il avait tenté de retenir son ministre en faisant valoir que la réforme du régime de rentes, à laquelle il tenait tant, est prête. Les députés de l'opposition ont noté que M. Lazure avait le courage de ses convictions, Mme Thérèse Lavoie-Roux ajoutant que d'autres députés prendraient sa relève pour défendre les programmes sociaux universels.

Pour M. de Bellefeuille, le départ de M. Lazure doit inquiéter ceux qui estiment que le gouvernement est de moins en moins attentif à la condition des plus démunis et pense retrouver son âme en épataant la galerie par l'étalage de milliards de dollars venant d'Ottawa. Mme Harel reconnaît que les discours souverainistes, issus des années soixante, doivent être rafraîchi, devenir un discours moins étiatique et plus axé sur le développement économique et social.

### ◆ 4 provinces

M. René Lévesque, et le premier ministre fédéral, M. Mulroney. Bien que l'économie soit le thème principal de l'entretien, M. Lévesque n'a fait aucun mystère de son intention de présenter des propositions en vertu desquelles il serait disposé à signer l'entente constitutionnelle de 1982 — ou plutôt une version amendée de la loi fondamentale — qu'il ne reconnaît pas dans sa forme actuelle.

Hier, à l'Assemblée nationale, M. Lévesque a franchi un nouveau pas en répétant plus catégoriquement qu'il ne l'avait fait jusqu'à présent que le droit de veto était « une absurdité » et ne faisait pas partie de ses demandes (voir page 2).

M. Lévesque ajoutait par contre que le caractère distinct de la nation québécoise serait soulevé jeudi, répondant ainsi au message lancé plus tôt par l'équipe fédérale qui est prête à reconnaître cette spécificité québécoise.

Jusqu'à présent, le chef du gouvernement canadien s'était plutôt contenté de faire savoir aux autres provinces que l'entente constitutionnelle demeurerait à l'ordre du jour « tant que le Québec n'y a pas adhéré ». Et, si l'on en juge par la réaction jusqu'à présent, elles semblent disposées à rouvrir les pourparlers. Elles restent cependant prudentes sur le type de reconnaissance qu'elles entérineraient.

Hier, le premier ministre terre-neuvien a catégoriquement refusé de discuter de contenu lorsque des journalistes l'ont interrogé: « sur la reconnaissance d'un veto, il laisse ces détails de côté pour l'instant »;

« sur la spécificité québécoise: « Je ne ferai aucun commentaire sur ce qui devrait ou non être dans la constitution ».

« J'attendrai de voir comment se déroulent les réunions entre Québec et Ottawa et une fois qu'ils auront fini, il est certain que le premier ministre fédéral consulera les provinces sur ces sujets. Et nous ferons connaître nos positions à ce moment-là », a-t-il déclaré.

M. Hatfield, pour sa part, ne met pas autant l'accent sur les rencontres Québec-Ottawa. Au contraire, sur le droit de veto par exemple il est d'avis que c'est là une question qui doit être discutée à la table (avec les provinces) et non pas de façon bilatérale entre un premier ministre et le fédéral.

Le droit de veto devient de moins en moins intéressant dans la mesure où, à Québec, on s'en désintéresse. Mais M. Hatfield a rappelé hier qu'il n'avait jamais dit être opposé au veto.

Tout en restant prudent, M. Hatfield a laissé tomber que « je ne dirai jamais que le Québec est une province comme les autres ».

Mais sur la spécificité, « je ne peux dire ni oui ni non. On doit, avant, connaître quel impact cela aura ».

Ottawa n'a pas précisé de quelle manière il serait disposé à reconnaître la spécificité du Québec dans la constitution. Mais lors des dernières négociations constitutionnelles, le gouvernement libéral du temps avait toujours refusé d'inclure au préambule de la constitution la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise, comme l'avait exigé l'Assemblée nationale lors des discussions constitutionnelles de 1980 et 1981.

En Ontario, la semaine dernière, le premier ministre, M. William Davis, déclarait qu'il existait désormais des possibilités de trouver des moyens qui permettraient au Québec de se sentir à l'aise à l'intérieur du cadre fédéral.

Lors des discussions constitutionnelles, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick étaient les deux provinces les plus solidement derrière M. Trudeau et les deux disposées à accepter le rapatriement unilatéral de la constitution qu'envisageait M. Trudeau.

Et hier, après l'Ontario, le Nouveau-Brunswick se disait prêt à des discussions.

M. Hatfield a commencé par dire, hier, que son appui à la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur la constitution dépendrait du moment. Puis il a précisé qu'il serait d'accord pour qu'elle ait lieu le plus vite possible.

M. Peckford ne partage pas cet avis et voit mal qu'une conférence constitutionnelle puisse avoir lieu avant la fin du printemps ou à l'automne, puisqu'il y aura une rencontre des premiers ministres sur l'économie en février et en mars, suivie d'un sommet sur l'économie.

Par ailleurs, à Toronto, hier le Conseil économique de l'Ontario faisait une mise en garde contre toute entente particulière entre Ottawa et une province qui ne respecterait pas les règles de la peréquation (voir page 13).

Ces règles visent à assurer une distribution des revenus à travers les régions du pays, pour que les provinces pauvres et les provinces riches aient droit aux mêmes services de base.

Au nom de l'organisme ontarien, M. Tom Courchène a dénoncé l'entente qui permet à la Nouvelle-Ecosse de soustraire du fonds de péréquation des revenus qu'elle tire de ses ressources naturelles. Les fondements mêmes du système fédéral sont menacés par de tels gestes, a-t-il prévenu.

Jusqu'à présent, les discussions sur le Québec ont été beaucoup plus de nature culturelle qu'économique.

### ◆ Culture

des arts comprenant, outre les bureaux du Service municipal des arts, des ateliers d'arts visuels, une salle d'exposition, une galerie d'art, une salle de spectacle de 200 places et une agora à ciel ouvert. Le projet, évalué à \$4,2 millions, occupera un terrain voisin du cegep Montmorency et de la salle André-Mathieu, en front du boulevard de la Concorde.

Pour contourner les objections des fonctionnaires du ministère des Affaires municipales, l'administration municipale a indiqué qu'elle y permettrait des manifestations de danse aérobie...

La loi des cités et villes accorde aux administrations municipales de 5,000 habitants et plus le pouvoir d'adopter des règlements pour établir, aménager, maintenir et améliorer des centres de loisirs et des terrains de jeux et de conclure des ententes à ces fins avec des administrations scolaires, des institutions d'enseignement et des institutions religieuses.

La même loi permet aux administrations municipales d'imposer une taxe sur les étalons, les chiens, les

animaux gardés à des fins de reproduction et les... célibataires, mais ne dit mot des bibliothèques publiques.

Depuis quelques années, les administrations municipales au Québec, encouragées en cela par la politique de développement culturel et de décentralisation du ministère des Affaires culturelles, ont accru leur présence et leur soutien aux manifestations culturelles. Plusieurs d'entre elles ont construit des bibliothèques publiques, des centres culturels, des centres d'interprétation de l'histoire ou du patrimoine, des maisons de la culture et divers autres équipements de production et de diffusion culturelle. Dans quelques cas, à Montréal par exemple, le développement de l'intervention municipale a mené à l'institution d'un service municipal distinct du service des sports et loisirs de manière à ne confondre ni les genres, ni les budgets.

Les lois tendant à revaloriser le pouvoir local (fiscalité municipale, aménagement et urbanisme, démocratie municipale, etc.) adoptées depuis 1978 à l'Assemblée nationale ont fait voir avec encore plus d'acuité la désuétude de la loi des cités et villes et du code municipal (pour les villes de moins de 5,000 habitants).

Le ministère des Affaires municipales, avec le concours de l'Union des municipalités du Québec et l'Union des municipalités régionales de comté du Québec, s'est engagé cette année dans un mouvement de déréglément du monde municipal, de refonte, d'harmonisation et de modernisation des lois.

Le projet de loi (no 2) modifiant diverses dispositions législatives concernant les finances municipales amorce ce mouvement en simplifiant les procédures d'approbation des règlements d'emprunt et des budgets.

S'il ne traite pas spécifiquement de l'initiative des administrations

municipales dans le développement culturel, le projet de loi autorise tout au moins, avec l'approbation du ministre des Affaires municipales, à « se porter caution d'une institution, société ou corporation dont le but est l'organisation d'un centre de loisirs ou d'un lieu public de sport et de récréation ou qui est vouée à l'initiative industrielle, commerciale ou touristique, ou dont le but est d'organiser et de favoriser l'activité physique et culturelle par les habitants de la municipalité ».

Cet article tend à consacrer une pratique de plus en plus répandue dans les administrations municipales: confier la gestion d'équipements publics à des sociétés paramunicipales ou par contrats de service à des organismes du milieu.

### ◆ Morgentaler

connu que la police pouvait très bien porter de nouvelles accusations, si jamais le Dr Morgentaler rouvrirait sa clinique à Toronto, mais qu'il ne favoriserait pas personnellement une telle façon de procéder.

Le Dr Morgentaler avait déjà, ces jours derniers, exprimé sa ferme intention de rouvrir sa clinique d'avortement de Toronto, fermée depuis juillet 1982 à la suite du raid policier qui a donné naissance aux accusations dont le médecin vient d'être acquitté.

Le médecin avait indiqué qu'il « n'était pas vraiment impressionné » par les avertissements du solliciteur général de la province, M. George Taylor, qui l'a prévenu en fin de semaine que la police interviendrait de nouveau si la clinique rouvrait ses portes. « C'est une tactique pour entraîner McMurry à faire appel et à entamer de nouvelles procédures », avait-il soutenu.

L'intérêt du public, a affirmé hier,

de son côté, M. Roy McMurry, ne serait pas servi en procédant dans une autre cause avec à peu près la même preuve, tant que la première cause ne sera pas réglée par la Cour d'appel.

« En procédant dans un autre procès sans clarifier la loi auparavant, cela créerait un dilemme juridique extrêmement difficile pour le juge devant régler exactement le même problème qui se trouverait devant un tribunal supérieur », a noté M. McMurry.

### ◆ Le bilan

d'une cuve souterraine de l'usine, s'est converti en gaz au contact de l'air.

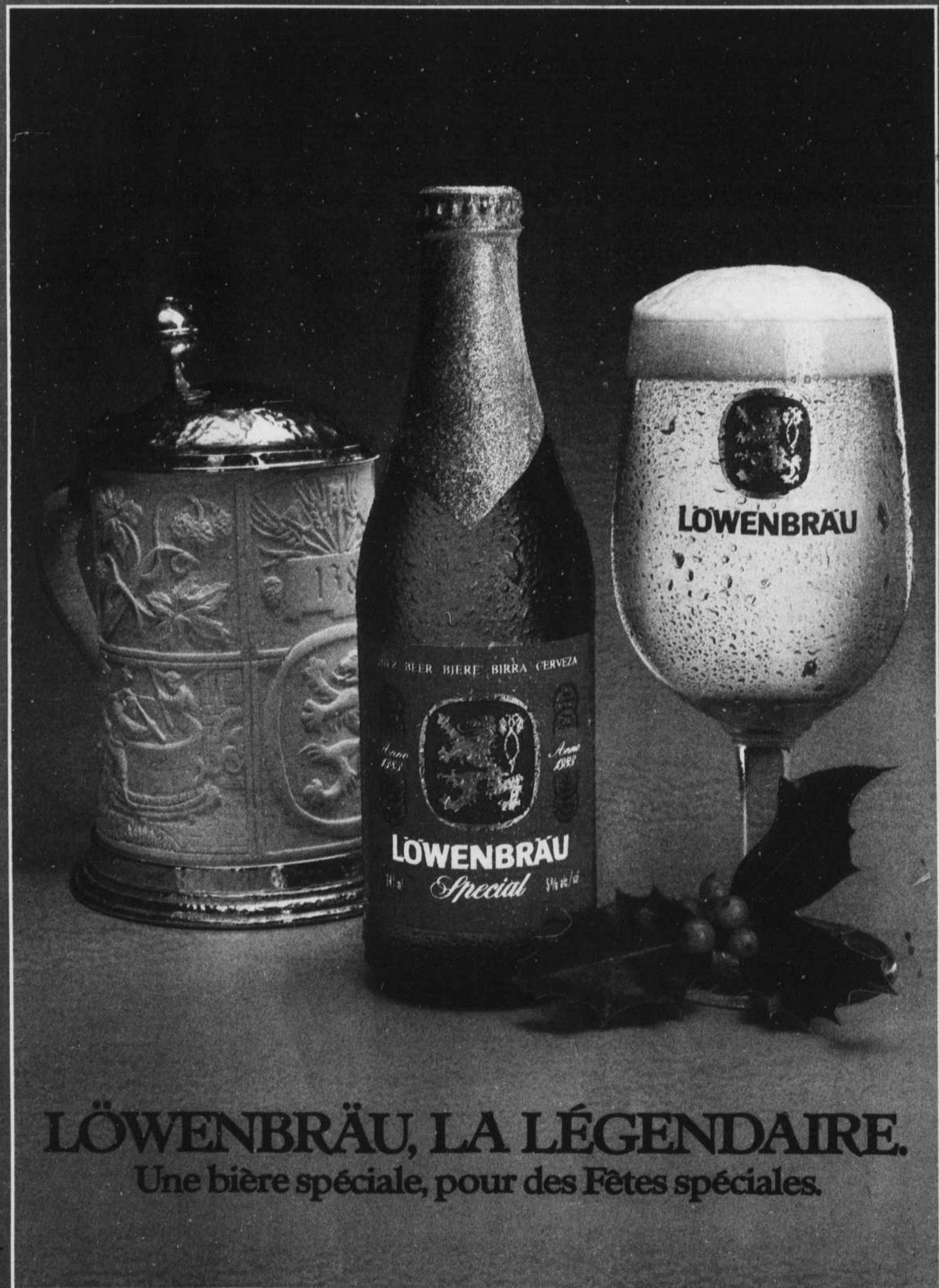
Citant des experts du Centre de recherches sur la toxicologie industrielle de Lucknow, l'agence Press Trust of India écrit que le gaz devrait persister dans l'atmosphère pendant trois à quatre semaines et que les régions affectées devraient être évacuées.

Mais déjà, des hommes politiques, des syndicalistes et la presse indienne se font l'écho des inquiétudes de la population qui s'interroge sur les responsabilités et sur ce qui aurait pu être fait pour éviter le désastre.

Le professeur B. Pathak, du département de chimie de l'université de Calcutta, a dit aux journalistes que les autorités auraient dû réagir plus vite et vaporiser de l'ammoniac dilué dans l'atmosphère. Il a conseillé de ne pas manger de nourriture sèche et de faire bouillir la nourriture pour neutraliser les effets du gaz.

Le premier ministre indien Rajiv Gandhi a interrompu une tournée électorale pour se rendre à Bhopal dont il a visité les hôpitaux qui, depuis le début de l'accident, ont soigné 20,000 personnes.

# ON VOUS EN SOUHAITE UNE TRÈS BONNE!



**LÖWENBRÄU, LA LÉGENDAIRE.**  
Une bière spéciale, pour des Fêtes spéciales.

# SPORTS

## EN BREF...

### ■ Gretzky, le joueur du mois

(PC) — Le titre de joueur par excellence du mois dans la Ligue nationale de hockey est devenu une habitude pour Wayne Gretzky, qui vient de mériter pour la 16e fois cette honneur pour le mois de novembre. Le centre des Oilers d'Edmonton a amassé 38 points en 14 matches. Il a devancé le gardien Pelle Lindbergh, des Flyers de Philadelphie, qui a conservé une fiche de 7-1-2 et une moyenne de buts alloués de 2.58. Gretzky a connu un match de six points et deux autres parties de cinq points. Son toéquipier Jari Kurri, avec 14 buts et 10 passes en 14 matches, et l'ailier droit Mike Bossy, des Islanders de New York, qui a obtenu 12 buts et 12 passes en 14 matches, ont également obtenu des votes.

### ■ Andre Thornton intéresse les Royals

HOUSTON (AP) — Même si le nom de Rick Sutcliffe est toujours au sommet de leur liste « d'emplètes », les Royals de Kansas City ont fait des démarches auprès d'un autre joueur-autonome. Les Royals, selon l'agent d'Andre Thornton, auraient offert un contrat de trois ans de plus de \$2 millions à son client. Trois autres équipes ont également fait connaître leur intérêt pour le vétéran Thornton, soit celles de Toronto, Baltimore et du Minnesota. La direction des Royals doit rencontrer Thornton aujourd'hui afin de poursuivre les discussions.

### ■ Les Dodgers essuient un refus ?

Les Dodgers de Los Angeles, qui voulaient obtenir le voltigeur Ricky Henderson, ont essuyé un refus des A's d'Oakland. Les Dodgers avaient fait une offre à l'équipe de la Ligue américaine, qui doit aussi étudier une proposition des Yankees de New York, lesquels aimeraient bien également mettre 1 main sur celui qui a établi un record des ligues majeures avec 130 buts volés en 1982.

### ■ Rick Sutcliffe est déçu

Rick Sutcliffe a déclaré hier qu'il était déçu des efforts réalisés par les Cubs de Chicago en vue de lui faire signer un nouveau contrat. Le lanceur-vedette a même ajouté que plusieurs équipes lui avaient offert plus que les Cubs, soit les Royals de Kansas City, les Padres de San Diego et les Angels de la Californie.

### ■ Dale Berra aux oubliettes

L'an dernier, les Pirates de Pittsburgh ont fait signer un contrat à long terme à Dale Berra. Mais voilà qu'il n'est plus considéré leur joueur d'arrêt-court numéro un, puisque les Pirates sont prêts à donner une chance au jeune Rafael Belliard. De sorte que Berra, souvent erratique, est disponible contre un frappeur de puissance.

### ■ Circuit amateur de motoneige

(PC) — Le circuit de courses de motoneiges du Québec (CCMQ) a annoncé hier le lancement d'un championnat amateur. Celui-ci comprendra sept courses présentées dans autant de régions différentes et réservées aux jeunes nés le, ou avant le 15 janvier 1971, et n'ayant jamais détenu de permis de coureur d'un organisme de compétitions de motoneige. Ce circuit de compétition amateur misera sur les talents de pilotage puisque tous les inscrits se défendront aux guidons de motoneiges identiques, la Citation LS 985 de Ski-Doo. Le CCMQ fera connaître mardi son calendrier de courses professionnelles, qui devrait compter moins d'épreuves, mais d'un calibre plus relevé.

### ■ Mort d'un cycliste mexicain

GUADALAJARA, Mexico (AFP) — Un jeune cycliste mexicain, Federico Cano, âgé de 18 ans, victime le 26 novembre d'une chute lors du Tour du Mexique, est décédé à l'hôpital de Guadalajara. Victime d'une fracture du crâne, Cano était considéré cliniquement mort depuis son accident.

# Buck Rodgers refuse de prendre parti dans le différend opposant Rose à Carter

DANIEL CAZA

HOUSTON (PC) — Le gérant des Expos, Buck Rodgers, n'a pas paru guère surpris d'apprendre les propos tenus lundi par Pete Rose au sujet de Gary Carter. D'un calme et d'une patience exemplaires, Rodgers a expliqué le fond de sa pensée à cet égard sans lancer de pierres à l'un ou l'autre des joueurs en question.

« Rose et Carter étaient en compétition avec le public, a indiqué le nouveau pilote. Il est donc normal que certaines frictions aient découlé de cette situation. Je ne peux dire qui a tort ou raison. Je crois tout simplement qu'ils diffèrent d'opinions. »

A son arrivée aux assises, Rose a profité de sa première rencontre avec les journalistes montréalais depuis son départ des Expos, pour répondre aux déclarations de Carter. Celui-ci avait affirmé que les Expos présentaient une meilleure équipe contre les gauchers quand il prenait la place de Rose au premier coussin.

Rose a également mentionné que certains joueurs des Expos se préoccupaient davantage de leurs statistiques personnelles que des succès de l'équipe.

« Cela, a dit Rose, a affecté mon rendement car, pour la première fois de ma carrière, je commençais à m'habituer à la défaite. »

« Quand un joueur ne produit pas à la mesure de son talent, il lui arrive de chercher des excuses et, parfois, de blâmer les autres pour ses propres insuccès, a pour sa part commenté Rodgers.

« Puis, au baseball, il faut réaliser

que les statistiques personnelles prennent beaucoup d'importance dès qu'un club n'est plus dans la lutte », a-t-il ajouté.

A la suite du congédiement de Bill Virdon, Carter a dit à la presse qu'il souhaitait l'engagement d'un ancien receveur à titre de nouveau gérant de l'équipe.

« Ce serait l'idéal pour moi, a raconté le Kid, en septembre. Un ancien receveur saurait exactement ce que je ressens, jour après jour, accroupi derrière le marbre. »

« Carter ne jouera pas quand il sera fatigué, a révélé Rodgers hier. Il sera sur le banc. Ce qui n'empêche pas que je pourrais l'employer en tant que frappeur suppléant à la septième manche, si nous tirons de l'arrière. »

« De plus, la présence de Carter au premier coussin contre les lanceurs gauchers ne sera pas assurée », a-t-il promis.

A l'époque où il recevait les offrandes des lanceurs des Angels de la Californie, Rodgers participait à environ 155 rencontres par année. Il sait bien qu'il s'agit d'un métier exigeant. Mais il sait aussi quand un receveur a besoin de répit.

« Un receveur, surtout un colosse comme Carter, a rarement besoin de céder sa place au cours des trois premiers mois de la saison, a expliqué le gérant. En septembre, il est également très fort si l'équipe bataille pour le championnat. »

« Reste fin juillet et août, a-t-il poursuivi. C'est à cette période que la résistance physique est la plus rudement mise à l'épreuve. »



La Tchecoslovaque Helena Sukova a créé une certaine surprise en atteignant les demi-finales des Internationaux d'Australie à la suite de sa victoire contre l'Américaine Pam Shriver.

## Aux internationaux d'Australie Sukova vainc Shriver

MELBOURNE (AFP, AP) — La pluie a considérablement perturbé le déroulement de la neuvième journée des Internationaux d'Australie de tennis, puisque deux rencontres seulement ont pu aller à leur terme hier.

Chez les dames, l'adolescente tchécoslovaque Helena Sukova a surpris la troisième tête de série Pam Shriver au pointage de 6-2, 6-7, 6-1, pour avancer en demi-finales.

L'unique résultat dans le tableau masculin a été la victoire en huitième de finale du jeune Allemand de l'Ouest Boris Becker devant le Français Guy Forget, par 7-6, 6-4, 6-3.

Cette victoire le propulse, pour la première fois, en quarts de finale

d'un grand tournoi, alors qu'il n'est âgé que de 17 ans. A la fin de la rencontre, Becker se déclarait surpris de sa victoire car c'était seulement son 10e match officiel sur gazon.

Becker rencontrera en quarts de finale le vainqueur de la rencontre opposant le Suédois Joakim Nystrom, tête de série no 3, à l'Américain Ben Testerman (no 14).

Dans d'autres matches, le Sud-Africain Kevin Curren dominait Ivan Lendl par 6-1, et 2-1 dans le deuxième set; et les Américains Brad Gilbert et Scott Davis étaient à 6-3, 7-5, 3-6, 2-4. Une défaite de Lendl constituerait une grande surprise.

## Naslund ne s'attend pas à réussir 50 buts

(PC) — Si Mats Naslund s'est attiré les taquineries de ses coéquipiers par sa récente performance de quatre buts, il a tout de même gardé les patins sur la glace en ce qui a trait à ses objectifs offensifs.

« Je ne m'attends pas à marquer 50 buts », a-t-il déclaré quand on lui a posé la question hier. Mon but est de conserver une moyenne d'un point par match. Pour l'instant, je ne pense qu'à mon prochain but. »

Avec 16 buts en 24 matches, Naslund donne en effet l'impression de vouloir devenir le premier marqueur de 50 buts du Canadien depuis 1979-80, quand Guy Lafleur et Pierre Larouche ont tous deux atteint ce total.

On se garde bien toutefois, le pilote Jacques Lemaire le premier, d'étiqueter le hockeyeur de 23 ans comme marqueur de 50 buts.

« Quand je jouais, j'avais déclaré que ce n'était pas correct d'étiqueter Lafleur marqueur de 50 buts, a rappelé Lemaire. En tant que joueur, je pouvais voir toute la pression qui accablait Guy quand il ne trouvait pas le fond du filet pendant quelques matches. Il a atteint ce total pendant six saisons consécutives parce qu'il était très talentueux. Michael Bossy

connait un bon début de saison, mais l'an dernier, il a mal commencé et a dû vivre les mêmes angoisses que Guy. Tant mieux s'il y parvient, mais jamais je ne dirai que Mats a le potentiel pour marquer 50 buts. »

Pour Lemaire, les succès de Naslund s'expliquent par le travail.

« Il travaille fort et a du talent, alors il est normal que ce talent ressorte, a souligné Lemaire. Il faut dire aussi que les trois membres du trio se complètent bien. Mario (Tremblay) joue probablement le meilleur hockey de sa carrière et Mousse (Pierre Mondou) joue comme il en est capable. Il prend des responsabilités et est devenu un de nos leaders. »

Naslund aussi attribue en partie ses succès à ses compagnons de trio.

« Je n'avais jamais vu Mario patiner aussi bien et je l'ai d'ailleurs fait remarquer aux autres cette semaine. Il m'inspire, comme il inspire d'autres joueurs de l'équipe, par son expérience et sa confiance. Pierre aussi affiche une belle confiance. Je crois que nous n'avons jamais aussi bien joué ensemble », a commenté le joueur d'origine suédoise.

# Les joueuses s'opposent au changement de date et de site des Internationaux d'Australie

MELBOURNE, Australie (AFP) — Le projet de changement de date et de site des internationaux d'Australie a été dénoncé, hier, par l'Association des joueuses professionnelles de tennis (WTA).

## FOOTBALL

Ligue Nationale	
<b>Lundi</b>	Green Bay à Chicago
<b>Mardi</b>	Miami à Indianapolis
<b>Mardi</b>	N-Angleterre à Philadelphie
<b>Mardi</b>	Giants NY à St-Louis
<b>Mardi</b>	Seattle à Kansas City
<b>Mardi</b>	Houston à Rams LA
<b>Mardi</b>	San Diego à Denver
<b>Mardi</b>	Washington à Dallas
<b>Mardi</b>	Raiders LA à Detroit

## LIGUE NATIONALE Conférence Américaine

Section Est	
x-MIAMI	14 12 2 0 450 260 857
N-ANGLETERRE	14 8 6 0 329 315 571
JETS NY	14 6 8 0 290 306 429
INDIANAPOLIS	14 4 10 0 212 363 286
BUFFALO	14 2 12 0 212 381 143

Section Centrale	
PITTSBURGH	14 7 7 0 351 283 500
CINCINNATI	14 6 8 0 263 297 429
CLEVELAND	14 4 10 0 203 254 286
HOUSTON	14 3 11 0 204 383 214

Section Ouest	
y-SEATTLE	14 12 2 0 397 217 857
y-DENVER	14 11 3 0 306 214 786
RAIDERS LA	14 10 4 0 337 262 714
SAN DIEGO	14 7 7 0 360 355 500
KANSAS CITY	14 6 8 0 238 296 429

## Conférence Nationale

Section Est	
GIANTS NY	14 9 5 0 275 260 643
WASHINGTON	14 9 5 0 367 255 643
DALLAS	14 9 5 0 259 250 643
ST-LOUIS	14 8 6 0 365 295 571
PHILADELPHIE	14 5 8 1 241 277 393

Section Centrale	
x-CHICAGO	14 9 5 0 281 215 643
GREEN BAY	14 6 8 0 332 281 429
DRETOIT	14 4 9 1 267 354 322
TAMPA BAY	14 4 10 0 271 353 286
MINNESOTA	14 3 11 0 255 395 214

Section Ouest	
x-S FRANCISCO	14 13 1 0 405 204 929
RAMS LA	14 9 5 0 303 281 643
N-ORLEANS	14 6 8 0 267 334 429
ATLANTA	14 3 11 0 249 349 214

x-Champion de section.  
y-Qualifié pour les éliminatoires.

nécontentes de ces changements de date et de surface des internationaux d'Australie.

« Les meilleures joueuses ont toujours soutenu cette épreuve par leur présence. Or, le changement de date envisagé placerait le tournoi pendant la période de repos de six semaines réclamé par les joueuses pour 1987 », a ajouté la deuxième joueuse mondiale.

L'Américaine Pam Shriver, membre du comité directeur de la WTA, a déclaré pour sa part: « Ils feraient mieux de s'assurer que tout le monde est d'accord avant de le construire. »

« C'est une honte, a poursuivi Shriver, les joueuses sont considérées comme des pions que l'on déplace n'importe comment ». L'Américaine a ajouté que

si le changement de stade se réalisait, elle n'était pas certaine de participer au tournoi.

Shriver s'est déclarée en faveur d'aménagements au stade de Kooyong, afin de porter sa capacité à 10,000 spectateurs, et de créer des courts supplémentaires. Selon elle, en effet, les joueuses ont besoin d'un tournoi sur herbe autre que Wimbledon.

## HOCKEY

Ligue Nationale	
<b>Lundi</b>	Detroit à Toronto
<b>Lundi</b>	Los Angeles à Chicago
<b>Jeu</b>	Montréal à Boston
<b>Jeu</b>	Québec à Philadelphie
<b>Hier</b>	Islanders 5, Vancouver 4
<b>Hier</b>	New Jersey à Washington
<b>Hier</b>	Toronto à Detroit
<b>Hier</b>	Winnipeg à St-Louis
<b>Hier</b>	L. Angeles au Minnesota
<b>Ce soir</b>	Montréal à Hartford
<b>Ce soir</b>	Boston à Buffalo
<b>Ce soir</b>	Islanders à Edmonton
<b>Ce soir</b>	Calgary à Rangers
<b>Ce soir</b>	St-Louis à Pittsburgh

## HOCKEY

### LIGUE NATIONALE Division Prince-de-Galles

#### Section Charles Adams

	pj	g	p	pp	bc	pts
MONTREAL	24	15	5	4	96	72
QUEBEC	25	12	11	2	97	97
BOSTON	24	11	11	2	88	79
BUFFALO	24	9	11	4	88	84
HARTFORD	24	8	13	3	77	108

#### Section Lester Patrick

	pj	g	p	pp	bc	pts
PHILADELPHIE	24	16	4	4	109	61
ISLANDERS NY	24	15	8	1	123	101
WASHINGTON	24	11	8	5	95	78
RANGERS NY	23	9	12	2	85	100
NEW JERSEY	22	7	13	2	71	92
PITTSBURGH	23	6	14	3	77	108

#### Division Clarence Campbell

##### Section James Norris

	pj	g	p	pp	bc	pts
CHICAGO	25	12	11	2	102	93
ST-LOUIS	22	12	9	1	91	81
MINNESOTA	24	8	11	5	88	101
DETROIT	23	6	14	3	86	109
TORONTO	24	4	16	4	82	114

##### Section Connie Smythe

	pj	g	p	pp	bc	pts
EDMONTON	24	18	3	3	126	71
CALGARY	25	15	9	1	127	97
WINNIPEG	23	12	9	2	100	90
LOS ANGELES	24	12	9	3	108	26
VANCOUVER	27	4	21	2	83	163

### LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

#### Section Robert Lebel

	pj	g	p	pp	bc	pts
VERDUN	31	19	10	2	186	140
SAINT-JEAN (4)	29	15	14	0	155	136
HULL (1)	29	16	12	1	162	155
LONGUEUIL (4)	29	10	17	2	140	146
LAVAL (1)	30	12	17	1	143	153

#### Section Frank Dillo

	pj	g	p	pp	bc	pts
SHAWINIGAN	30	22	7	1	163	114
DRUMMONDVILLE	29	16	10	3	154	144
CHICOUTIMI (3)	29	11	14	4	123	134
T-RIVIÈRES (4)	30	11	18	1	144	162
QUÉBEC	30	12	16	2	134	176
GRANBY (1)	28	9	18	1	126	170

N.B. Le chiffre entre parenthèse représente les points bonus obtenus à la suite d'une défaite en prolongation.

### LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	pp	bc	pts
VICTORIAVILLE	22	16	2	4	131	76
LÉVIS-LAUZON	22	14	7	1	111	95
ST-GEORGES	23	13	10	0	122	99
ST-JÉRÔME	23	11	10	2	103	94
ST-LAURENT	23	9	11	3	91	114
THEYFORD	22	9	12	1	87	108
ST-HYACINTHE	23	8	14	1	110	120
SHERBROOKE	22	4	18	0	78	127

### Ligue Majeure du Québec

#### Lundi

Chicoutimi 4, Verdun 1  
Shawinigan 5, Laval 4

#### Hier

Québec à Longueuil  
Granby à Hull

Drummondville à Laval  
Longueuil à T-Rivières  
Shawinigan à St-Jean

#### Ce soir

Montréal à Longueuil  
Granby à Hull

Drummondville à Laval  
Longueuil à T-Rivières  
Shawinigan à St-Jean

#### Les meneurs

(Partie d'hier non comprise)

	b
--	---